Madame,

Dans le cadre de la fermeture temporaire de l’entreprise…….. durant l’épidémie du COVID19, il a été convenu que vous exercerez vos fonctions à votre domicile à compter du ….. 2020, et ce jusqu’à la réouverture de l’entreprise ….. qui actera la fin du télétravail.

De ce fait, il vous a été remis en date du ….. le matériel informatique essentiel à la bonne réalisation de vos missions contractuelles : - PC Portable - L’alimentation du PC Portable - La sacoche de transport

Il est convenu que vous vous engagez à prendre soin de ce matériel informatique, et devrez le restituer lorsque le télétravail prendra fin.

Seul votre lieu de travail est modifié temporairement, les autres éléments de votre contrat de travail (rémunération, statut, etc) restent inchangés.

Veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.